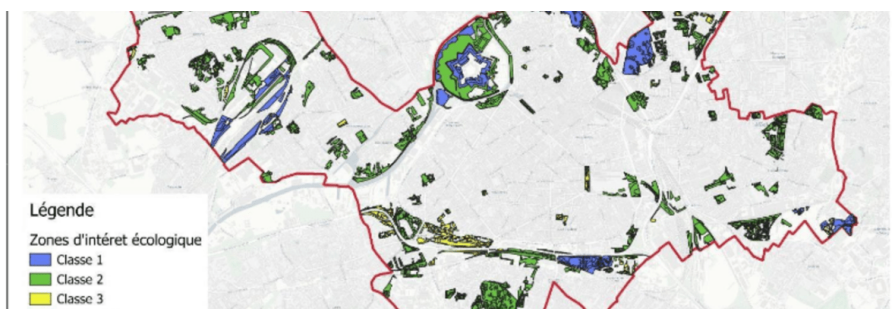


PROJET RÉFÉRENT

Trame blanche urbaine de Lille : restaurer et maintenir des paysages sonores favorables à la biodiversité et aux habitants de Lille, Lomme, Hellemmes



OBJET DE L'OPÉRATION

Élaboration d'une trame sonore urbaine favorable à la biodiversité et au bien-être des habitants, en articulation avec la trame verte et bleue sur les territoires de Lille, Lomme et Hellemmes.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Engagée depuis plusieurs décennies dans la préservation de la biodiversité, la Ville de Lille avait déjà conduit en 2010 une étude portant sur les réseaux écologiques de son territoire et de ceux des communes associées de Lomme et Hellemmes. En parallèle, la Ville et ses territoires associés se sont investis dans la lutte contre le bruit, notamment à travers la définition de « zones calmes » conformément à la directive européenne 2002/49/CE relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement.

La Ville de Lille est également membre de la démarche « Ville Santé OMS », qui considère la ville comme un organisme vivant et promeut des actions visant à améliorer la santé des habitants en protégeant et en enrichissant l'environnement comme ressource fondamentale.

Dans ce contexte, la Ville de Lille a souhaité s'engager dans une démarche innovante combinant la poursuite des études sur les réseaux écologiques et l'analyse des paysages sonores urbains, afin de définir une trame sonore favorable à la biodiversité et aux habitants de Lille, Lomme et Hellemmes.

Les objectifs poursuivis par les communes associées sont les suivants :

- maintenir, voire restaurer sur le long terme, des zones de continuité écologique en intégrant les risques de fragmentation liés aux

CONTACT



relation-clients-hautsdefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Qualité de l'air et nuisances sonores

perturbations écologiques identifiées, en associant pour la première fois le volet sonore aux travaux existants sur la trame verte et bleue et la trame noire ;

- proposer un plan d'actions sur les sites identifiés, visant à réduire la pression anthropique sur des éléments de trame considérés comme des ressources essentielles pour la sauvegarde du vivant et le bien-être des populations.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema mobilise ses compétences en acoustique (caractérisation des nuisances sonores liées au bâti et aux infrastructures) et en nature en ville (biodiversité, paysages, urbanisme), afin d'aborder de manière transversale les enjeux de pollution sonore et de continuités écologiques. Grâce à cette approche pluridisciplinaire, le Cerema travaille à la définition d'une trame écologique sonore, également appelée « trame blanche », en complément des démarches existantes sur la trame verte et bleue et la trame noire. L'objectif est d'aborder les nuisances sonores à l'échelle des paysages sonores et de proposer des stratégies d'aménagement favorables à la biodiversité et apaisantes pour les habitants.

Cette thématique étant émergente et ne disposant pas encore de cadre méthodologique stabilisé, le Cerema s'appuie sur une collaboration avec plusieurs partenaires externes : le bureau d'études Biophonia, l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Nathan Belval) et PatriNat (Romain Sordello).

La proposition méthodologique se structure en trois grandes phases :

Étape 1 : Connaissance et diagnostic du territoire

Cette phase vise à établir un état des lieux de la biodiversité, des usages et des nuisances sonores. Elle comprend :

- une analyse des enjeux écologiques du territoire à partir des données bibliographiques existantes, accompagnée d'un résumé non technique à destination des décideurs ;
- l'identification des données manquantes nécessaires à l'approfondissement du diagnostic ;
- une cartographie des enjeux écologiques à l'échelle du 1/25 000, complétée, si nécessaire, par des cartographies plus fines au 1/5 000 sur certains secteurs à enjeux.

Étape 2 : Démarche collaborative et caractérisation de la trame sonore

Cette phase repose sur une démarche partenariale visant à construire une méthodologie de caractérisation d'une trame sonore favorable à la biodiversité. Elle donne lieu à :

- un diagnostic du bruit à partir de points de mesures, intégrant une analyse de ses effets sur les habitants et la faune sauvage, accompagné d'un résumé non technique ;
- un projet de cartographie de la trame sonore croisant les éléments issus des phases 1 et 2 ;
- une synthèse des choix méthodologiques retenus et de leurs justifications.

Étape 3 : Élaboration d'un plan d'actions

Cette dernière phase aboutit à la production d'un rapport de synthèse proposant un plan d'actions visant à maintenir ou restaurer la trame sonore. Le rapport rassemble l'ensemble des éléments méthodologiques, une cartographie des sites constitutifs de la trame sonore et des propositions opérationnelles en faveur de la biodiversité et de la qualité de vie sur les territoires de Lille, Lomme et Hellemmes.

LE CLIENT / PARTENAIRE **PILOTE DU PROJET**

Ville de Lille
place Augustin Laurent CS 30667 - 59033 Lille
Cedex

Direction territoriale Hauts-de-France
Olivier Pichard : Responsable d'études
Biodiversité et Aménagement
olivier.pichard@cerema.fr

Maéva Deléarde : Chargée d'études
Biodiversité et Aménagement
maeva.delearde@cerema.fr

Geoffrey Pot : Responsable d'étude Air Bruit
et d'activité Bruit Vibration
geoffrey.pot@cerema.fr

LE CALENDRIER

Juin 2025 à Juin 2027